

Légende

Zones urbaines

- UA : secteur d'urbanisation traditionnelle des noyaux urbains anciens
- UB : secteur d'habitat collectif ou individuel groupé dense
- UC : secteur à dominante d'habitat individuel isolé ou groupé dense
- UCa : secteur d'hébergement de plein air
- UE : secteur d'activités artisanales et commerciales
- UEa : secteur d'activité à caractère agricole
- Uep : secteur d'équipements publics

Zones à urbaniser

- 2AU : secteur où les équipements publics sont insuffisants. Une modification du PLU est nécessaire pour l'ouvrir à l'urbanisation
- 2AUC : secteur d'extension de la zone d'activités artisanales et commerciales

Zones agricoles

- A : secteur agricole
- An : secteur agricole à enjeux pastoraux et agronomiques
- A-zh : secteur agricole concerné par la présence d'une zone humide
- An-zh : secteur agricole concerné par une exposition aux risques naturels et par la présence d'une zone humide

Zones naturelles

- N : secteur naturel
- N-zh : secteur naturel concerné par la présence d'une zone humide

Risques inondation liés au Rhône

- Secteurs inconstructibles en raison d'un risque naturel fort ou moyen
- Secteurs constructibles sous conditions en raison d'un risque naturel moyen
- Secteurs constructibles sous conditions en raison d'un risque naturel faible
- Secteurs constructibles sous conditions en raison d'un risque naturel exceptionnel

Indices des sous-secteurs exposés à des risques naturels

— sous-secteurs soumis à des prescriptions spéciales

■ 10 : à des risques faibles de crue rapide des rivières

■ 11 : à des risques faibles d'inondation

■ 12 : à des risques moyens d'inondation

■ 13 : à des risques faibles de mouvement de terrain

■ 14 : à des risques faibles d'effondrement

■ 15 : à des risques faibles et exceptionnels d'inondation du Rhône

■ 16 : à des risques faibles d'inondation peut de versant

■ 17 : à des risques faibles, moyens d'inondation peut de versant

■ 18 : à des risques faibles de crue rapide des rivières

■ 19 : à des risques moyens ou forts de crue rapide des rivières

■ 20 : à des risques moyens ou forts d'inondation

■ 21 : à des risques moyens ou forts de mouvement de terrain

■ 22 : à des risques moyens ou forts de glissement de terrain

■ 23 : à des risques moyens ou forts d'effondrement

■ 24 : à des risques faibles, moyens ou forts d'inondation peut de versant

--- Zone submersible complémentaire (LSD) du Plan des Surfaces Submersibles (PSS). Se référer au plan des Secteurs d'Utilité Publique (Annexe E.1. du PLU).

